

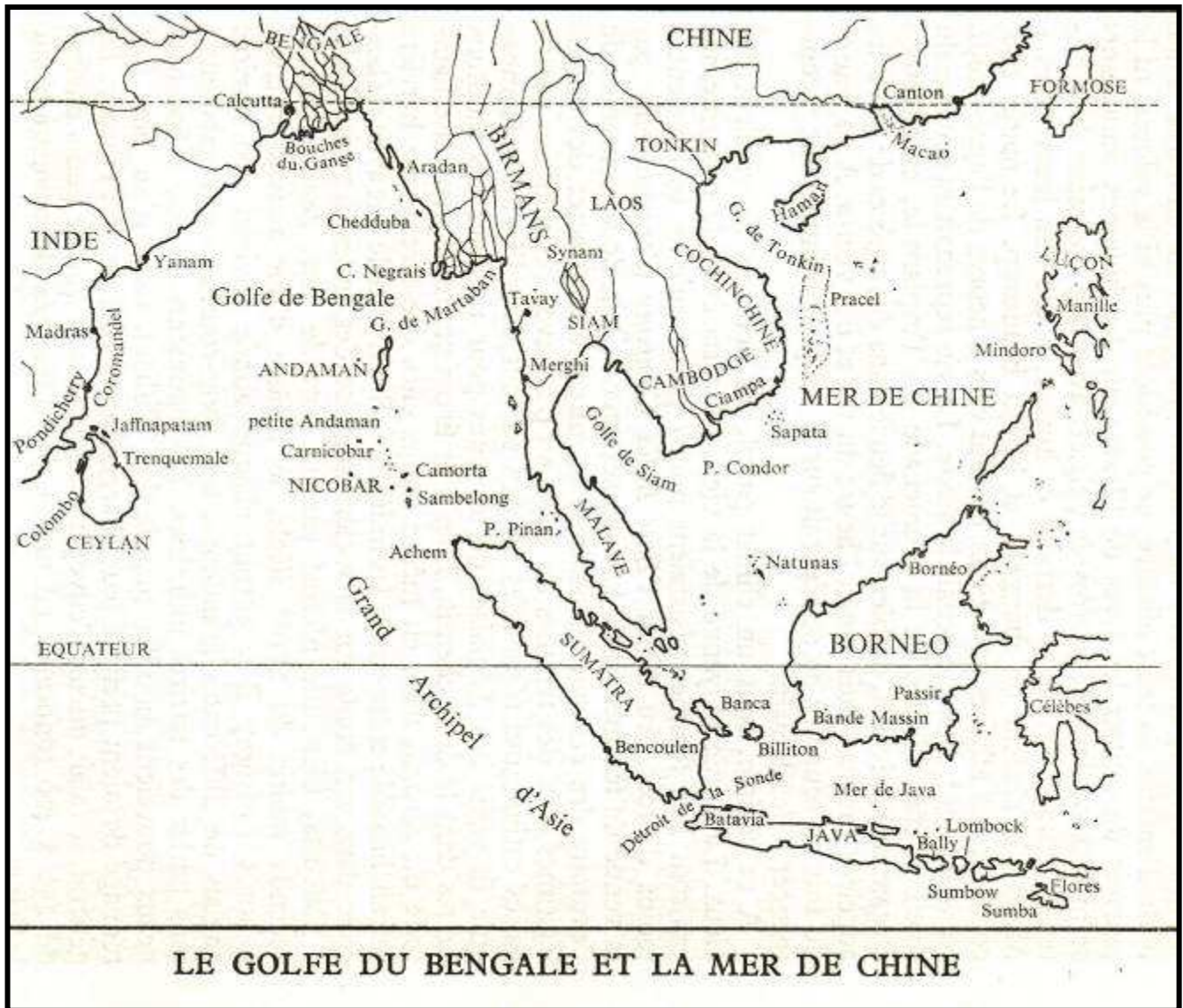
Pierre Poivre & la Société des Missions Étrangères¹

SOMMAIRE

Carte : Golfe du Bengale & Mer de Chine	2
Introduction	3
Chine et Cochinchine, premier séjour	4
Cochinchine, deuxième séjour	15

*

¹ Aujourd'hui dénommée : Missions Étrangères de Paris (M.E.P) abrégé ici M.E.



INTRODUCTION

Pierre Poivre est né en 1719, à Lyon, fils aîné d'une famille de commerçants en mercerie. Confié pour son instruction aux missionnaires de St Joseph, ceux-ci y décèlent une vocation religieuse et un talent peu commun. Lui-même s'imagine volontiers sur les traces de Pic de la Mirandole. A 16 ans, il est envoyé à Paris au séminaire des M.E. Là, pendant quatre ans, il se prépare à un engagement missionnaire où il est difficile de faire la part entre l'attrait des contrées lointaines et la vocation apostolique.

Poivre a 21 ans, c'est par cette entrée dans la vie adulte que nous commençons cette étude, pour finir une dizaine d'années plus tard, après une pérégrination qui l'aura mené deux fois en Extrême-Orient, et nous l'abandonnerons le 10 septembre 1750 sur un quai du port de Canton, juste au moment où il entreprend ce qui fera sa renommée : la recherche des « épicerie fines », le girofle et la muscade.

Pendant toute cette période, depuis son départ pour la Chine comme apprenti missionnaire, jusqu'à la fin de son expédition en Cochinchine pour la Compagnie des Indes en passant par son expulsion de la Société des M.E., Poivre est d'une façon ou d'une autre en relation avec les M.E., et leurs archives en ont conservé la mémoire.

Cette source documentaire est primordiale pour la période « apprenti missionnaire » où les correspondances et rapports des missionnaires sont pratiquement les seuls documents dont nous disposons. Et cette source pose problème, parce que le parti pris du narrateur principal est évident, et que le compte rendu de cette narration par les historiens ne s'est pas fait avec suffisamment de recul.

Il nous a donc semblé nécessaire de rapporter l'enchaînement des événements sans entrer dans le détail, de retranscrire l'intégralité des sources, d'analyser en quoi elles sont fausses, partiales, ou contestables, de voir ce qu'en ont retenu les historiens, et enfin de s'alarmer du ton des derniers ouvrages.

La vie de Pierre Poivre a fait l'objet d'une monumentale étude. Louis Malleret, membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient y a consacré de nombreuses années, mais décédé avant d'avoir inscrit le point final, l'ouvrage comporte quelques lacunes. Par ailleurs, des études plus récentes ont repris des polémiques que des prédécesseurs de Malleret avaient déjà engagées, et auxquelles celui-ci avait pourtant en grande partie répondu. Après Malleret, c'est très modestement, bien sûr, que nous nous efforçons d'apporter quelques compléments à son étude et des réponses aux détracteurs de Poivre.

Des transcriptions, inédites sauf mention contraire, de documents des Archives des Missions Étrangères de Paris sont disponibles sur notre base documentaire, toutes les lettres référencées ici en font partie¹. Transcrits à part, deux textes inédits des mêmes archives² qui viennent compléter les documents édités par Adrien Launay, à savoir la *Relation de la persécution de Cochinchine* en 1750³ et une correspondance entre Mgr Lefebvre et Pierre Poivre⁴. Un tel ensemble correspond à la quasi-totalité de la source M.E. exploitée jusqu'à ce jour concernant Pierre Poivre.

JPM 2008⁵

¹ Base docu=> Sans date n°43 - Pierre Poivre dans les archives des Missions Etrangères de Paris.

² Base docu=> 2 juillet 1746 – Note de Mgr Lefebvre : *Court narré de la vie du Sieur Lepoivre*
Base docu=> En 1750 - Note Mgr Lefebvre : *Quelques particularités de la conduite qu'a tenue M. Poivre en Cochinchine.*

³ Base docu=> En 1750 - Relation par Mgr Lefebvre de la persécution de Cochinchine.

⁴ Base docu=> Le 26 octobre 1750 – Correspondance Poivre Mgr Lefebvre.

⁵ Et quelques corrections et compléments jusqu'en 2014.

Poivre et la Société des Missions Étrangères

Chine et Cochinchine, premier séjour

Départ pour l'Extrême-Orient, premier séjour en Chine et Cochinchine : récit.

A seize ans, Pierre Poivre a achevé sa scolarité lyonnaise chez les missionnaires de Saint-Joseph, et il entre au séminaire de la Société des Missions Etrangères à Paris. Il passe quatre années rue du Bac (ils se sont agrandis mais n'ont pas bougé), et se montre comme à Lyon, un élève brillant. Au sortir du séminaire, il est envoyé en mission, sans avoir été ordonné, vu son jeune âge.

Après six mois de traversée, sur *le Mars*, vaisseau de la Compagnie des Indes, Poivre débarque à Macao, le 25 juillet 1741, il n'a pas 22 ans¹.

Il est venu avec un confrère des M.E., M. Maigrot qui, lui, est déjà ordonné, et sur place ils sont pris en charge par M. Connain qui gère la procure de Macao. Ce dernier, fatigué par les disputes entre les congrégations, n'aspire qu'à quitter cette mission, et M. Maigrot doit le remplacer au poste de procureur.

La situation des M.E en Asie n'est pas brillante, les vocations se font rares, le clergé européen est âgé, et de plus en plus inefficace. Le climat, les fièvres et les maladies usent les missionnaires en quelques années. A cette époque, la Chine se ferme aux occidentaux, ils n'ont plus le droit de circuler. Seuls Canton² et Macao restent accessibles et permettent les échanges commerciaux avec l'Europe. Canton, cité administrative (un vice-roi) est un port actif où les étrangers ont de nombreuses factoreries, les Français y ont plusieurs représentants. Ce port est situé au fond d'un estuaire, à 60 kilomètres de la pleine mer. A l'entrée de l'estuaire, face à la future Hong Kong qui n'est encore qu'un tas de cailloux désolé, Macao, comptoir portugais déclinant est l'autre port où résident les Européens. Canton, Macao³, voilà l'étendue des pérégrinations chinoises de Poivre, mais rien que pour ce déplacement, c'est toute une histoire pour obtenir un laissez-passer, l'indispensable « chappe⁴ ».

Le jeune Poivre est souvent à Canton où il peut côtoyer les agents de Compagnie des Indes, officiers de marine, subrécargues et autres personnels. Sont là également, des missionnaires de toutes les congrégations, et parmi eux, Poivre semble plus particulièrement apprécier la conversation des pères jésuites. Enfin il fréquente tous les Européens qui peuvent le renseigner sur la Chine, dont la civilisation et l'industrie le passionnent. Dans le même temps, il découvre le négoce international. Toutes les grandes nations sont présentes « à la Chine ».

¹ Certains ont écrit sur les nombreuses escales instructives pour ce jeune séminariste ; en réalité, comme le récit de Maigrot nous le rapporte, *le Mars* ne fit que deux escales, la première aux Canaries huit jours, la seconde à Java dix jours. (Base docu=> Sans date n°43 - Pierre Poivre dans les archives des Missions Etrangères de Paris.)

² Les étrangers n'ont même pas accès à la ville de Canton, seul le port et les docks leur sont ouverts.

³ En fait Macao ne joue presque plus son rôle d'intermédiaire entre les Cantonais et les Occidentaux. « Son déclin est consommé, avec trois caractéristiques essentielles : prolifération des femmes, libres ou esclaves, veuves ou soi-disant telles, nonnes, épouses d'un jour ou d'une saison, prostituées de toute provenance et de toute couleur, et corruption générale des mœurs ; aversion profonde et collective pour le travail manuel ... , chute de l'activité maritime, enfin, nul apport extérieur ne pouvant compenser la baisse du trafic portugais, car aucun vaisseau étranger, à l'exception des Espagnols de Manille, n'a le droit de venir faire le commerce de la Chine à Macao. » Extrait de *Le commerce à Canton au XVIIIe siècle* par Louis Dermigny, t1, p.282

⁴ Chappe : laissez-passer, permis de circuler pour les biens ou les personnes.

On ne connaît pas à Poivre de fonction au sein de la mission, en fait, il s'instruit dans l'attente de son affectation.

En partant de France, il avait été prévu de l'envoyer à la mission du Tonkin¹ particulièrement en sous-effectif, mais une fois à Macao, les choses se présentent mal. Les quelques rares nouvelles du Tonkin font état d'une situation très préoccupante : guerre civile, famine, épidémie de peste, banditisme et même persécution. Du côté chinois, les autorités interdisent l'accès des Européens à la frontière tonkinoise.

Monsieur Connain a, dans un premier temps, proposé à Poivre de prendre son paquetage et de tenter le passage, la mission du Tonkin ayant un besoin urgent de soutien. Poivre n'est pas chaud, il argumente de son inexpérience : comment ne pas se faire démasquer ? Il faudrait au moins qu'il puisse s'exprimer un tant soit peu en chinois. Il propose qu'on se renseigne davantage, avant de se lancer dans cette dangereuse randonnée. Monsieur Connain comprend sa réticence, et envoie un jeune Chinois de la mission qui a déjà fait ce voyage du Tonkin. Mais ce coursier ne va pas loin, il est arrêté avant la frontière tonkinoise. Trouvé porteur de lettres écrites en caractères européens, dans cette époque où la Chine se ferme, où la paranoïa d'une menace étrangère s'installe, on soupçonne une opération d'espionnage, d'où un retour manu militari à Canton, emprisonnement, interrogatoire. Le commanditaire M. Connain finit par être dénoncé. Ce dernier est informé à temps, et se cache pour ne pas être appréhendé. Il se terre, effondré, persuadé qu'il va passer un mauvais moment². Personne ne contrôle plus rien au sein de la mission, Maigrot tente de s'affirmer dans son nouveau rôle de procureur. Poivre apprend par les jésuites que le seul passage à envisager pour parvenir au Tonkin serait de descendre par mer en Cochinchine, et de remonter à pied, au nord jusqu'au Tonkin. Il décide donc cette aventure, et le 11 mars 1742, il embarque sur une jonque chinoise à destination de la Cochinchine.

Début avril, Poivre est à Hué, capitale de la Cochinchine, son passage aura duré une quinzaine de jours. La mission de Cochinchine est alors administrée par le procureur de Hué, M. Delacourt³ qui fait fonction de vicaire, dans l'attente de Mgr Lefebvre⁴ qui vient d'être nommé évêque. Mais malade, Lefebvre n'a pas encore quitté le Siam pour rejoindre, à Hué, son vicariat de Cochinchine.

Il apparaît alors que le mieux pour Poivre est de s'intégrer quelque temps à cette mission, il pourra apprendre la langue qui est la même que celle utilisée au Tonkin, et pourra se faire ordonner dès que Mgr Lefebvre sera là. Un sous-diacre indien, M. Lidur, viendra également en septembre pour être ordonné et sera chargé du petit séminaire de Hué, en attendant l'arrivée de l'évêque.

Pour mettre un terme à des conflits incessants, les provinces de Cochinchine ont été réparties entre les congrégations. Aussi, chacune d'entre elles, depuis dix mois, est censé administrer sans partage les provinces qui lui ont été attribuées. Les rivalités entre les jésuites portugais, les franciscains espagnols, les Italiens de la Propagande de la Foi et les missionnaires français des M.E. devraient donc avoir cessé. Mais la répartition n'est pas acceptée loin de là, l'autorité provisoire de M. Delacourt est contestée, chacun se plaint du comportement des autres.

Poivre avait déjà été témoin de cette rivalité à Macao où les disputes étaient constantes. Il retrouve la même situation, tout aussi insupportable, et on peut penser que sa vocation a pu en être ébranlée⁵.

Poivre est affecté dans une province au sud de Hué pour aider M. Rivoal. La province la plus méridionale est également sous le contrôle des M.E. en la personne de M. Bennetat secondé par M. de

¹ Les royaumes au XVIII^e siècle, très schématiquement : depuis la Chine si on suit la côte vers l'ouest puis le sud, depuis Macao, très vite on rencontre le Tonkin (Vietnam du nord), puis la Cochinchine (Vietnam du sud) Les pays voisins Laos, Cambodge ont conservé leur nom, le Siam est devenu la Thaïlande.

² Lettre de Poivre du 21 déc. 1741 et lettres de Connain et Maigrot du 24 déc. 1741

³ Jean-Antoine Delacourt (ou de Lacourt, ou de La Court)

⁴ Armand-François Lefebvre, désigné aussi Mgr de Noëlène ou encore le vicaire apostolique de Cochinchine

⁵ Dans *Les mémoires d'un voyageur*, (édition Malleret) Poivre s'exprime longuement (p.83-86) sur les désaccords entre les missionnaires des différents ordres, et cela semble bien avoir dégoûté sa vocation évangélique : « Pour y parvenir [à la vertu], le chemin le plus court n'est pas de renoncer à ses biens de quitter ses parents, ses amis, la patrie, de courir sous un ciel nouveau, chercher de nouveaux objets pour nous distraire des premiers, un tel effort a quelque chose de féroce ; il est plus juste de rester dans la société où le ciel nous fit naître pour la servir comme membre d'un tout dont nous faisons partie ; »

Bourgeries, homme âgé et usé. Et enfin pour terminer la revue des effectifs européens des M.E., une autre province est administrée par M. d'Azema, récemment arrivé.

Poivre ne semble pas avoir été un missionnaire très zélé auprès de M. Rivoal, il dira même avoir résidé presque constamment à Hué. Les informations sur son travail et son comportement viendront plus tard, pour l'heure, seul M. Azema du fond de sa province, semble savoir ce qui se passe ailleurs et nous informe que M. de Bourgeries est dérangé, M. Lidur est hypocondriaque quant à M. Poivre, « *il est peintre* ».

En juin 1743, le nouvel évêque, Mgr Lefebvre arrive enfin en Cochinchine, mais il est très mal en point et reste dans la province méridionale du Nathang pour se rétablir. Le 27 juin, il écrit que M. Delacourt lui a fait part de son projet de se débarrasser de messieurs Bourgeries et Lepoivre. Le 12 août 1743, M. Delacourt écrit que M. Lepoivre a décidé de rentrer en France pour raison de santé, et que vu son état, et le départ prochain des vaisseaux, il ne pourra attendre l'arrivée de l'évêque à Hué pour lui en demander l'autorisation.

Le 4 septembre 1743, Pierre Poivre est de retour à Macao. Il a donc quitté la Cochinchine vers le 20 août, juste après des événements que Mgr Lefebvre relatera plus tard dans son « *Court narré de la vie du Sieur Lepoivre* ».

De retour en Chine, que fait alors Poivre ? Sans doute pas grand-chose. Il est affaibli et moralement atteint, et les témoignages concordent à s'alarmer de sa mauvaise santé. Ses relations avec Maigrot ne sont pas bonnes. Ce dernier affirme que Poivre lui a dit vouloir demander à rejoindre l'évêque de Chine. Maigrot pense qu'il n'en a rien fait, et chercherait en réalité à gagner du temps.

En novembre, Poivre est à Canton, il en profite pour écrire à Maigrot tout le mal qu'il pense de son attitude et de la prévention à son égard qu'il aurait répandue dans la petite communauté européenne de Canton.

De Macao, en date du 9 décembre, une longue lettre de Poivre, nous informe qu'il ne va pas bien, il se sent incapable de rien faire et s'en remet aux médecins occidentaux. Il dit ne pas vouloir cependant retourner immédiatement en Europe, et aurait demandé « *quartier pour un an* ». Dans cette même lettre se trouve sans doute la clé de son exclusion. De son côté, Maigrot se plaint de Poivre, et en particulier de la charge qu'il coûte aux maigres subsides de la communauté missionnaire. En avril 1744, Poivre aurait été sur le point de s'embarquer pour le Siam.

Ce n'est qu'en octobre 1744, nous dira Poivre l'année suivante, qu'il a reçu de Mgr Lefebvre l'ordre de retourner en Europe pour avoir quitté la Cochinchine sans son autorisation. Cet ordre sous-entend son exclusion, mais Poivre sait-il de quoi il est accusé ? Nulle part on ne nous dit que Poivre a été informé des motifs de son renvoi tels qu'ils ont été rapportés aux responsables des M.E. d'Asie et au siège parisien.

Toujours est-il que Poivre s'exécute. Le 16 janvier 1745, il embarque sur *le Dauphin* qui, le lendemain avec deux autres vaisseaux venus de France, quittent Canton et font voile sur l'Europe.

Les péripéties du retour en France sont beaucoup mieux connues, Poivre lui-même les a racontées, elles seront commentées dans la deuxième partie dont elles sont les prémices. Restons sur ce premier épisode où sous-entendus et affabulations ont tenu lieu d'information.

Comment cette expérience missionnaire nous a-t-elle été contée ?

Pierre Samuel Du Pont de Nemours a écrit la première biographie de Poivre, il disposait des meilleures informations puisqu'il les tenait de Mme Poivre, aussi, la plupart des biographies ont repris le récit de Du Pont, même quand sa plume a glissé dans l'imaginaire. Ainsi, à son arrivée en Chine, l'histoire d'une lettre de recommandation remise à Poivre, en fait, lettre accusatrice qui le mène en prison mais lui vaut l'amitié du vice-roi et la libre circulation dans la Chine profonde, cette histoire est

pure affabulation due à l'imagination de Du Pont¹. Il ne savait comment meubler dans sa biographie un intervalle que Poivre avait bien décidé de taire à tout jamais². La matière première était là : des lettres, une arrestation, un emprisonnement ; sauf qu'à ce qu'on sache, Poivre ne fut en rien mêlé à cet épisode.

Les autres grandes biographies³ sur Poivre sont muettes sur cette période de juillet 1741, arrivée à Macao, jusqu'à janvier 1745, départ de Canton.

Les seules informations disponibles sur cette expérience missionnaire se trouvent dans les archives des M.E. Ce sont les correspondances et rapports qui ont permis de retracer en gros les allées et venues de Poivre.

Nous avons exploité tous les documents référencés dans les études sur ce sujet. Les M.E. ouvrent largement l'accès à leurs archives, et ont très aimablement fourni les copies des documents originaux. Tous ceux qui n'ont pas été publiés par A. Launay sont retranscrits en annexe.

Les auteurs qui ont étudié cette période de la vie de Poivre se sont tous appuyés sur un texte de Mgr Lefebvre, daté de Juillet 1746 et intitulé : *Court narré de la vie du sieur Lepoivre fait par le vicaire apostolique de Cochinchine*. C'est un portrait pour le moins peu flatteur de Poivre, un réquisitoire, par un témoin indirect. Ce texte cité par petites touches a fait le bonheur de ses détracteurs.

Il semble primordial de prendre connaissance de ce *Court narré* de bout en bout, même si certains passages sont obscurs. La surabondance dans la charge, la confusion du propos, l'inanité de certains arguments devraient suffire à discréditer toute l'accusation. Et nous pensons que s'il n'a pas été publié jusqu'à ce jour, ce n'est pas pour protéger l'accusé mais bien l'accusateur : Pierre Poivre, gravement mis en cause, n'a rien à espérer du silence sinon les chuchotements et les sous-entendus. La mise au grand jour des documents accusateurs ne peut que lui être favorable.

L'accusation discréditée, il n'en reste pas moins que l'exclusion de Poivre n'arrangeait pas la mission qui avait un cruel besoin de bras et n'allait donc pas se priver, sans raisons très sérieuses, d'un garçon réputé fort intelligent. Nous montrerons donc qu'une telle raison existait sans prétendre pour autant qu'il n'y en eut pas d'autres.

Dernier point qui a beaucoup embarrassé Louis Malleret : d'accord sur l'extrême faiblesse du *Court narré*, il n'a pu cependant se sortir du malaise dans lequel le silence de Poivre le plongeait. Cette absence de justification ne nous apparaît aucunement suspecte, nous argumenterons.

Quelques commentaires sur le *Court narré*

Ces commentaires ne peuvent être compris sans avoir au préalable pris connaissance du *Court narré* : <http://www.pierre-poivre.fr/doc-46-7-2.pdf>

Signalons que Mgr Lefebvre, lorsqu'il écrit ce texte, n'a jamais rencontré Poivre, il doit donc s'appuyer entièrement sur ce qu'on lui a rapporté et le souvenir qu'il en a conservé près de trois ans après les faits.

Au fil du texte :

¹ Du Pont : « il reçut d'une main trompée ou perfide, une lettre en chinois, qu'on lui dit être de recommandation, et dans laquelle, au contraire, un Chinois qui avait été offensé par un Européen, dénonçait cet Européen qu'il croyait être le porteur de sa lettre, comme un coupable dont la nation chinoise avait à se plaindre, et qui méritait la mort ... Le vice-roi de Kanton ... devint son protecteur et lui procura toutes les facilités qu'on refuse ordinairement aux Européens pour voir l'intérieur du pays. » (Sur ce site : *Notice sur la vie de M. Poivre par P.-S. Du Pont de Nemours*)

² Mme Poivre, par la plume de M. Gérardo écrivait : *Je dois à sa mémoire et à l'amitié qu'il m'accordait d'être fidèle après lui aux sentiments qui le dirigeaient. Ah ! Non, je ne déchirerai pas le voile qu'il s'était plu à étendre lui-même*. Cette réflexion de Poivre est présentée dans un autre contexte, mais nous pensons qu'en l'utilisant ici, nous respectons l'intention du narrateur.

³ Sur ce site : *Archives de Brest : Manuscrit 150 et Eloges lyonnais à Pierre Poivre : Torombert et Gérardo*

« *Ce Mr est, à ce qu'on dit, d'une assez jolie figure, mais a la physionomie d'un efféminé. Il a souvent des vertiges et de petits traits de folie* » : D'entrée de jeu l'attaque est violente : des indices caricaturaux de l'homosexuel.

« *on ne remarqua rien dans sa conduite qui fit espérer qu'il serait un digne ecclésiastique* » : Cette opinion empruntée à Maigrot n'a pas été partagée : M. de Montigny, directeur du séminaire écrivait le 9 décembre 1740¹ : «*Nous le destinons au Tonkin. Il n'est pas encore prêtre ; mais c'est un jeune homme de grande espérance* ». Mgr de Lolière, dans une lettre du 20 oct.45 : «*j'avais souhaité de vous avoir dès le temps que vous étiez encore dans notre séminaire de Paris* ». Et M. de St Laurent, autre directeur du séminaire, lettre du 3 janv.48 : «*Il avait pour lui de s'être parfaitement bien conduit dans les Séminaires des Mrs de Saint-Sulpice* »

« *on vola 400 livres et une montre et ce qui est arrivé à Mr Lepoivre fait justement soupçonner qu'il en fut le voleur qu'on n'a pas pu découvrir* » : première grave accusation, sans l'ombre d'une preuve, cela s'apparente étrangement à de la diffamation.

« *il changea de luy-même sa destination* » : Cette accusation est parfaitement incroyable ! Les correspondances de l'année 1741 nous informent abondamment de l'extrême danger à se rendre au Tonkin, de l'impossibilité à passer par la voie directe, la proche frontière chinoise ; aussi Poivre a-t-il tenté la seule voie qui offre une chance de succès. Cette stupéfiante appréciation est partagée par Maigrot qui volontaire pour le Tonkin a préféré se récuser. Mais dans son journal de 1741, il a oublié ses propres alarmes : «*Je ne sais pourquoi il ne veut plus aller au Tonkin* » et Mgr Lefebvre en mars 1742, malade il est vrai, n'est au courant de rien : «*Nous ne savons à quoi attribuer le parti qu'a pris M. Le Poivre de se retirer en Cochinchine, étant destiné pour le Tunquin* ». De plus, le parti que Poivre adopte a reçu l'agrément de son supérieur M. Connain.

« *il se donna pas même la peine d'apprendre la langue* » : Poivre écrit le contraire (7 juillet 42), Maigrot confirme², et sa très grande mémoire, bien utile pour les langues a été remarquée. (8 juillet 42). Dans le récit de son retour, lors de son passage au Siam, Poivre nous raconte la joie d'un vieux Cochinchinois rencontré à Mergui : «*Dès qu'il m'entendit parler la langue de son pays, la joie ...* »³

« *il passait son temps ou à peindre ou à courir... à chasser* » : Cela ne colle pas avec Poivre qui a toujours manifesté une curiosité, un intérêt peu communs pour les contrées qu'il a visitées. Cette citation sur Poivre a été reprise par plusieurs auteurs pour démontrer qu'en conséquence de cette oisiveté, il ne pouvait être l'auteur de son mémoire sur la Cochinchine. Nous savons que Lefebvre n'a été témoin de rien du tout, aussi les bons auteurs citent également M. Azema qui en juin 1742, écrit «*M. Lepoivre, il est peintre* » Donc ce témoignage confirmé, l'affaire est entendue.⁴ On remarquera cependant que Mgr Lefebvre nous a lui-même informés de ce que Poivre et Azema ne se connaissaient pas à cette époque.⁵ Ainsi, les deux témoignages proviennent de personnes, disons, peu qualifiées ; les citer sans précaution ne risque-t-il pas de nuire quelque peu à la vérité ?

«... *délicatesse extrême dans le manger...* » : Comportement peu masculin, même insinuation.

« *Mr de Lacourt qui sçavoit... disait que Mr Rivoal luy avait dit qu' ...* » : donc Lefebvre nous dit que Delacourt dit que Rivoal dit ! Voilà une information qui n'est pas de toute première main ! Tout ça pour montrer que Poivre suscitait une réprobation unanime ce qui n'est pas confirmé par les

¹ Cité dans la notice biographique de Jean-Baptiste Maigrot aux archives des MEP.

² Cité par Launay in *Histoire de la mission de Cochinchine*. v.2, p.101 : «*M. Le Poivre arriva au commencement d'avril ; en attendant un évêque, il apprend la langue.* »

³ Base docu=>Sans date n°10 - Poivre : *Mémoires d'un voyageur*, p.85.

⁴ Mme Marin, historienne dont nous reparlerons, en ne se référant qu'au *Court narré* écrit : «*mais [il] semble avoir été davantage intéressé par l'étude de la botanique, de l'histoire naturelle, du dessin et de la peinture qui lui vaudra le surnom de «peintre» dans les lettres de ses confrères en Cochinchine (avec parfois une nuance d'ironie)* » Où a-t-elle trouvé cette histoire de surnom ? Quelles lettres ? De quels confrères ? Sinon ces deux témoignages suspects.

⁵ Au début de «*Quelques particularité de la conduite...* » et également in *Histoire de la mission de Cochinchine*. Launay v.2, p.214, Mgr Lefebvre relatant l'arrivée de Poivre en Cochinchine en 1749 : «*M. Le Poivre ... ne jugea pas à propos de se faire connaître à M. d'Azema qui ne le connaissait que de nom ; car, quoiqu'ils se fussent trouvés dans la Cochinchine en même temps, ils ne s'étaient cependant jamais vus, ayant toujours demeuré dans différentes provinces, sans avoir eu occasion par la longue distance des chemins de se rencontrer* »

témoignages, en particulier M. Favre, la seule véritable autorité qui ait connu Poivre en dit le plus grand bien. (Lettre du 11 janv. 42)

« ...ils m'écrivirent un chacun, il n'y eu que Mr Lepoivre qui s'en dispensa » : les difficultés d'acheminement du courrier n'autorisent pas une telle accusation.

« *Quelques mois après, ..., ayant reçu cinq ou six pains d'or¹...* » : On ne reprendra pas, phrase par phrase cette invraisemblable accumulation de charges. Simplement quelques remarques :

Delacourt est absent de l'épisode du vol. Poivre, ni personne n'a rien avoué. Tout est dans l'insinuation : *Il prit occasion ... pour faire oublier à Mr Lidur les pains d'or en l'excitant à la joye et à parler.* Toute attitude a un sens pour qui le veut.

Les soldats deviennent des juges ! Et perspicaces en plus : « *les juges s'aperçoivent de la partialité de Mr Lepoivre et dirent que ce Mr paraissait bien suspect du vol.* » Quelle scène ! On nage en plein guignol !

[M. Lidur] « ... il dit ensuite de quelques temps que l'or lui a été remis dans le confessionnal. » Mgr Lefebvre a oublié que M. Lidur, encore sous-diacre à l'époque, ne pouvait prétendre avoir donné la confession.

Une phrase à remarquer où il est question d'Antoine Hô, l'accusé : « *Mr Lepoivre craint qu'on ne le convainque, il le défend, et voyant que Mr De Lacourt le pressait trop fort, il le menace de lui jeter un chandelier à la tête.* » Monsieur Lefebvre pourrait-il préciser ce qu'il entend par « *presser trop fort* » ? Poivre fut reconnu toute sa vie comme un homme calme, retenu, d'humeur égale, voire placide, aussi quelle mouche l'aura piqué ? Pourquoi un tel emportement ? Des paroles de Poivre rapportées dans « *Quatre journées à St Romain* » semblent parfaitement expliquer son comportement, les voici :

« *Pendant tout le cours de ma vie, j'ai été constamment l'ami de ceux à qui leur fortune n'en a laissé aucun ; Il suffit qu'un homme soit pauvre et détesté de tout le monde, pour que je me sente une forte inclination pour lui. C'est un sentiment que j'éprouve depuis mon enfance, ma volonté n'y a point de part, il est en moi malgré moi, il est plus fort que moi. Cependant ce sentiment m'est cher.* »

Antoine Hô « *que Mr Le Faure devait renvoyer à cause de ses impudicités* », comme M. Connain le rapporte le 22 déc. 41, était un coupable tout trouvé, (même Malleret l'accuse sans apporter aucun élément²). Il est facile d'imaginer Poivre sortant de ses gonds devant un interrogatoire musclé, accusateur, un délit de faciès où méchanceté et bêtise devaient se disputer.

On constate que cette accusation repose sur du vent. Toujours est-il que cet épisode vaut à Poivre l'infamie et trois motifs d'exclusion :

- pour avoir volé ou recelé 6 pains d'or
- pour s'être voulu percer d'une épée
- pour avoir voulu mettre le feu à la maison dudit missionnaire

Mais pour faire bon poids, d'autres accusations, non jointes à son avis d'exclusion, sont rapportées :

« *rembourser à Mr De Lacourt de quelques sommes qu'il dit que ce monsieur lui a friponées*
« *il mit la main sur tout qu'il a pu enlever qui fut de son goût*
« *il dit que ... mais ces écoliers ont assuré que cela était faux*
[les lettres :] « *il ne put les intercepter comme il a fait de celles de Mr De Lacourt*
« *ce misérable mentant si impunément dans la lettre qu'il luy a écrite*
« *à Batavia³ il a présenté [aux Hollandais] un projet de commerce avec les Cochinchinois*

¹ Le pain d'or vaut onze cents livres de France. (Le salaire annuel d'un fonctionnaire moyen se situe entre mille et deux mille livres)

² Louis Malleret dans son ouvrage *Pierre Poivre* écrit en page 31 « ... ce qui semble c'est qu'Antoine Hô paraît avoir été l'auteur du larcin et semble tout au moins fortement suspect de recel... Poivre montra une complaisance équivoque à défendre un indigne ami »

³ Batavia, actuelle Jakarta, au N.O. de l'île de Java, quartier général de la Compagnie hollandaise des Indes orientales (VOC)

Cette dernière accusation concerne un épisode postérieur, nous la traiterons avec le deuxième voyage en Cochinchine, en effet la relation délicate entre les M.E. et Poivre ne fait que commencer.

Venons-en à la première accusation, sans rapport avec l'épisode précédent, l'énigmatique : ***I° pour être tombé dans un crime qu'on ne doit pas nommer.*** Ce motif serait celui qui aurait décidé du renvoi de Poivre : « *Mr Delacourt qui se promettait de me faire approuver son départ à cause d'un crime qu'on ne doit pas nommer dans lequel il avait eu le malheur de tomber depuis peu* ».

Mgr Lefebvre, faute de pouvoir nommer ce « *crime* » ne manque pas de nous mettre sur la voie : « *d'une assez jolie figure, mais a la physionomie d'un efféminé* » - « *Il avait et affectait une délicatesse extrême dans le manger* » - « *Antoine Hô, amy intime de Mr Lepoivre* » - « *qu'on l'engage à se marier de peur que quelque jour il ne cause quelque catastrophe au séminaire* ».

Dans la même veine, dans son récit de la persécution, Mgr Lefebvre écrit¹ : « *... il contracta même avec ce dernier [Michel] une union très étroite, prenant de ce jeune homme des leçons de la langue cochinchinoise, lui donnant en revanche des leçons de peinture* ».

L'accusation d'homosexualité est bien flagrante, mais on peut s'étonner qu'elle puisse être le motif du renvoi. Il semble bien qu'à cette époque, l'homosexualité n'ait été un crime très sérieusement condamné que pour autant qu'elle s'affichât d'une façon trop ostentatoire.

Il semble difficile de croire que son collègue M. Maigrot n'ait rien soupçonné et rien dit. En effet, Maigrot n'a pas hésité à apporter une large contribution à ce procès en accusant Poivre de bien des maux, en particulier dans sa lettre du 8 oct. 41 sur laquelle nous reviendrons. Cependant dans cette lettre, il ne peut s'empêcher de s'interroger : « *Et encore, je ne sais pas, ni personne ne saura pourquoi il a été chassé, car tout ce que l'on a marqué ne sont que des faits postérieurs à son exclusion* ».

Aurait-il écrit cela s'il avait été témoin d'un comportement répréhensible ?

Pour finir, regrettons que Mgr Lefebvre ait douté de la miséricorde céleste et du pouvoir de la divine grâce : « *... il n'y a rien que de sinistre à espérer d'un homme qui depuis si longtemps vit comme n'ayant aucune religion et aucune crainte des jugements de Dieu* ». (Quelle agressivité !)

Lui-même, arrivé au terme de sa plaidoirie, pris de scrupules et attentif sans doute au jugement suprême, se reprend quelque peu : ***J'atteste que ce narré est vrai quant à la substance, ce que je ne dis pas de quelques circonstances qui peut-être ne sont pas entièrement conformes à la vérité*** ... Je souligne à la lecture, c'est incroyable ! Comment pouvons-nous après un tel aveu tenir compte de son témoignage ? On ne s'acharnera pas sur cet homme qui était très fatigué², mais que penser des historiens qui ont osé reprendre ces propos comme vérités vraies estampillées au goupillon.

Frères en Jésus-Christ.

Poivre et Maigrot furent six mois sur le même bateau ; ils découvrirent ensemble la lointaine Asie et partagèrent leur installation à Macao. Ce long compagnonnage ne pouvait les laisser indifférents, il pouvait déboucher sur une amitié profonde tout autant que sur une franche détestation, et c'est plutôt ce dernier sentiment qui anime leur correspondance, nonobstant leur amitié en Jésus-Christ. Poivre écrase de son ironie son collègue moins brillant, mais son aîné de quinze ans, fier de son autorité. Maigrot n'est pas un rebelle, avec déférence, il appuie son évêque, et trouve en lui une oreille attentive à son animosité contre Poivre. Cette agressivité ne décline pas après le départ de Poivre, en témoigne cette lettre franchement accusatrice que Maigrot adresse à M. Collet, procureur du séminaire des M.E. à Paris, le 8 octobre 1745 :

¹ Histoire de la Mission de Cochinchine par A. Launay, v2, p.212

² Il est certain que Mgr Lefebvre était très affaibli par la maladie (Delacourt 22/8/43) et sa mémoire lui jouait parfois des tours. Ainsi il se trompe d'une année quand il parle du séjour de Friell en Cochinchine qu'il situe en 1743, au lieu de 1744. (Launay, ibid. p.211)

« [...] mais il est plus probable qu'il intercepta la lettre, comme il le fit encore très certainement l'an passé. [...] Si j'avais osé dire mon sentiment quand nous étions au Séminaire, j'aurais bien assuré que ce n'était pas un homme à faire mission, un petit mondain qui faisait presque jamais d'exercices, qui ne s'occupait qu'à des bagatelles, délicat extrêmement sur le boire et le manger, tandis que dans la mission, il ne faut que des gens de grand appétit, mangeant de tout. [...] Ceux dont il faut se défier et se défier infiniment, ce sont ceux qui montrent du caprice, de l'amour-propre et une volonté particulière. Quiconque n'a pas une obéissance aveugle ne doit jamais venir en mission.[Variante :] Défiez-vous infiniment de ceux qui disent : « Je n'aimerais pas aller à la Chine, j'aimerais mieux le Tonquin que la Cochinchine »

Ces critiques seront reprises presque mot à mot par Mgr Lefebvre, un an plus tard dans le *Court narré*. On a prolongé un peu cette citation pour en rapprocher une lettre plus ancienne du même auteur. (25 novembre 1741) :

« On m'avait déterminé à passer au Tonquin, et j'avais donné mon consentement, mais deux jours après j'ai changé de sentiment en réfléchissant sur tout ce qu'on m'avait dit avant mon départ du séminaire. J'attendrai que vous me changiez, avant que de quitter le poste où vous m'avez placé. Je ne sais encore ce que Mr Connain pensera de mon inconstance » (Sans commentaire).

Mgr Lefebvre et Maigrot semblent s'être rencontrés dans une incontrôlable antipathie pour Poivre. Ce dernier n'y fut certainement pas totalement étranger, toute sa vie il eut à affronter des inimitiés féroces. Son intelligence, son assurance, son caractère entier lui ont valu beaucoup d'ennemis ... et d'amis.

Si Lefebvre et Maigrot nous sont bien connus par leur abondante correspondance, le véritable instigateur de l'exclusion de Poivre, M. Delacourt qui assure l'intérim dans l'attente de Mgr Lefebvre, ne nous a laissé qu'un seul témoignage.

« [22 août 1743] *Mr Le Poivre qui a pris le parti de s'en retourner en Europe par raison de santé et à cause de la faiblesse de son tempérament entièrement dérangé vous dira les nouvelles de ce pays. Il aurait bien voulu attendre la permission de se retirer qu'il a demandée à Mgr Lefebvre, mais il y a apparence qu'elle ne viendra pas à temps pour le départ des vaisseaux. Cependant il me paraît que dans l'état où il est, il ne peut guère attendre à une autre année sans s'exposer à tomber dans l'état de M. Bourgerie. Il est attaqué de vertiges continuels. Il demande à se retirer chez lui. Par là, nous nous trouvons privés d'un sujet plein d'esprit et de savoir ».*

Et Poivre, plus tard, nous dit un mot de son supérieur d'alors :

« [30 août 1745] ... mais au mois d'octobre de l'année passée il me vint un ordre de Monseigneur de Noëlène¹ de partir pour l'Europe. La raison de cet ordre était que j'étais parti de Cochinchine sans sa permission, cela est vrai. Car Mr de Lacourt m'avait persuadé qu'il était seul supérieur de la mission jusqu'à l'arrivée d'un nouvel évêque. C'est à ce monsieur qui est un peu trop remuant, c'est à lui que j'ai l'obligation de tous les malheurs qui me sont arrivés depuis. »

Un motif de renvoi.

Quand Monsieur Delacourt, arrive en Cochinchine en 1732, la situation est très préoccupante pour les missionnaires français. L'évêque, un barnabite italien, Mgr d'Alexandris, est en train de tout faire pour éliminer les missionnaires des M.E., et les autres congrégations ne font rien pour leur faciliter les choses. Luttés de territoires, désaccords à propos des rites, on se traite d'hérétique de toute part. (Peut-on autoriser œufs et graisse de porc en période de carême ?).

La situation étant devenue intenable pour le clergé français, M. Delacourt part pour Rome pour en appeler au Saint-Siège en août 1734. Rome nomme un « *visiteur pour rétablir l'ordre et la paix dans ce royaume* » : Mgr de La Baume. Il s'embarque assisté d'un prêtre suisse M. Favre. M. Delacourt est du voyage. Ils sont à Macao en juillet 38 et en Cochinchine en mai 39. Mgr de La Baume meurt avant le terme de la visite apostolique, aussi c'est M. Favre qui en mai 1741, rend les décrets sur la doctrine, la discipline et la répartition des provinces, et nomme M. Delacourt provicaire,

¹ Mgr Lefebvre est évêque in partibus de Noëlène

en intérim jusqu'à la nomination d'un nouvel évêque¹. Cette médiation n'a pas apaisé les esprits, les missionnaires français ont récupéré des paroisses et l'évêché, les autres congrégations ne désarment pas. M. Favre² quitte la Cochinchine en juillet 1741 et se trouve à Canton au moment même où Poivre y débarque.

Pendant tout son séjour, aussi bien à Hué qu'à Canton, dans un tel contexte de dissensions, Poivre ne prend pas parti, il n'a pas l'esprit de corps. Il voit qui bon lui semble, refuse les jugements partisans comme en témoigne sa lettre du 9 décembre 1743 : « ...c'est que pendant un an et huit mois de séjour à la cour, j'ai reconnu par des preuves très certaines que les horribles accusations faites contre quelques missionnaires des autres corps, n'étaient que des accusations sans fondemens, et celui qui les avait publiés a reconnu avec moi qu'il avait écouté et cru trop légèrement ». Il ne peut s'agir que de M. Delacourt qui aurait donc reconnu, si l'on en croit Poivre, que lui-même et ses confrères auraient accusé sans raison les autres congrégations. Delacourt a surtout dû penser que la présence de Poivre devenait problématique.

En effet, Delacourt mène le combat contre les « autres corps » depuis des années, et voilà Poivre, trublion au sein des M.E. qui ne cesse de se faire remarquer en ne respectant pas les barrières établies entre les religieux de nationalités et de corps différents.

Monsieur Connain dans son courrier du 22 décembre 1741 exprime bien l'état d'esprit des missionnaires des M.E. qui, comme lui et Delacourt, se battent depuis des années :

« ..., Messieurs, voyez seulement ce qui me paraît convenir pour finir tout d'un coup tant de scandales et de désordres. Tachez après avoir obtenu un vicaire apostolique, d'obtenir de Rome que tout ce qu'a fait et ordonné Mgr d'Halicarnasse et Mr son proviseur soit confirmé, avec défense sous peine de censure de parler jamais de tout le passé, n'y de décrier qui que ce soit, ni Mr de La Court, ni autre, faisant un commandement absolu à tous les missionnaires de ne s'occuper que de ses chrétiens, et non de ce que sont ou font les missionnaires des autres corps sur lesquels ils n'ont point de juridiction, obligeant outre cela les supérieurs de chaque corps à révoquer ces semeurs de discordes et de zizanie, et qui empêchent depuis tant d'années le progrès de l'évangile. Si on continue à les écouter, les divisions au lieu de finir ne feront que croître de jour en jour et on n'en verra jamais la fin. C'est là l'expédient le plus court, le plus aisé et le plus sûr pour pacifier la Cochinchine qu'on affecte de vouloir mettre en désordre beaucoup plus qu'elle n'est en effet. Mais ce n'est pas sans dessein qu'on agit ainsi. Quand tout le monde aura un commandement absolu de se taire ou de sortir de la mission de Cochinchine, avec ordre de se conformer au règlement de Mgr le visiteur, tout d'un coup, la paix prendra le dessus ; à moins que les jésuites³... ».

Mgr Lefebvre a bien le même souci que ses collègues, le 27 juillet 1743 à propos d'un prêtre arrivé du Siam : «... je l'ai mis dans cet endroit d'autant plus volontiers qu'il n'aura là aucun commerce avec les réguliers. »

Poivre est apparu sans aucun doute «... semeur de discordes et de zizanie », ses relations avec Monsieur Delacourt ne pouvaient être alors que détestables. Il n'avait pas voulu comprendre le « commandement absolu de se taire ou de sortir ». Exit Poivre.

Pourquoi Poivre n'a-t-il pas justifié sa conduite ?

¹ L'évêque, le barnabite Mgr d'Alexandris lui aussi était mort (en 1737), il fallait le remplacer.

² M. Favre raconte dans un ouvrage : *Lettres édifiantes et curieuses sur la visite apostolique de M. de La-Baume ... à la Cochinchine en 1740* édité en 1746, le récit de son voyage, et surtout les incessantes difficultés et agressions en tout genre qu'il subit de la part des Jésuites. A propos de Poivre, il écrit p.216 : « Mon Capitaine chinois n'a pas oublié de me demander un certificat, comme j'avais été content sur son bâtiment, pour le porter au Grand Mandarin de la Cochinchine qui l'en avait chargé, je le lui ai accordé volontiers tel qu'il le désirait, et je l'ai prié de passer sur son vaisseau M. Le Poivre, qui part pour la Cochinchine ; ce Missionnaire est arrivé cette année avec un autre qui s'appelle M. Maigrot, ils se sont acquis tous deux par leur modestie et leur charité, une estime singulière des officiers du *Mars*, sur lequel ils sont venus. »

³ Pour les missionnaires des M.E., l'ennemi infréquentable, ce sont les jésuites, et Poivre n'a pas respecté cet interdit. Le père Favre écrit des années plus tard : « *L'inconstant M. Poivre est devenu marchand et ami par intérêt, des Pères des Richesses ; je n'ai rien de bon à vous dire sur son compte. Dieu le bénisse.* » (Lettre du 9 nov.48)

Louis Malleret écrit en conclusion de l'analyse de cette période qui s'achève par l'exclusion de Poivre : « *Quoi qu'il en soit, on ne trouve nulle part dans ses écrits le cri de révolte d'un cœur ulcéré par d'ignominieuses accusations et c'est bien la pire incertitude qui puisse attrister ici son biographe* ».

Notons tout d'abord que ce silence n'est peut-être que provisoire, toutes ses archives n'ont pas encore été dépouillées.

Une seule fois, Poivre se défend, c'est dans une lettre à Maigrot (24/12/44) : « *Je n'ignore rien de tout ce que vous avez contre moi, je ne l'avais pas mérité, mais je l'oublie aujourd'hui. Je vous quitte, je ne suis plus votre confrère, mais je ne cesserai point d'être votre ami ; un calomniateur a pu vous prévenir contre moi, il n'aurait jamais pu m'indisposer contre vous.* ».

Quelle raison aurait eue Poivre de faire part au monde entier des accusations dont la diffusion n'avait pas dépassé le cercle des dirigeants des M.E. ? Aucune autre source ne fait allusion à cette affaire. Se justifier auprès des Messieurs de la rue du Bac, n'avait pas beaucoup d'intérêt. Poivre ne souhaitait pas sa réintégration, et il a dû s'expliquer de vive voix avec les amis qu'il y comptait encore.

Ses explications auraient pu être consignées dans un journal intime, on ne lui en connaît pas ; il aurait pu les écrire à un ami très proche, mais aucune correspondance, pas même avec sa famille ne nous est parvenue.

Sans doute, Poivre avait-il réalisé que tenter de se justifier, c'eût été parole contre parole, et qu'il n'aurait aucune chance d'être entendu, Mgr Lefebvre ne pouvait être désavoué.

Il ne faut pas oublier que Poivre va connaître une série d'épreuves au cours de son retour en France, et, profondément croyant, il y a vu le doigt de Dieu¹. Son exclusion était la première de ces épreuves, il lui fallait l'accepter.

Vous avez dit Talapoins ?

En effet, Poivre nous parle longuement des Talapoins dans les *Mémoires d'un voyageur*², récit de son retour de Chine, suite à son éviction des Missions. Les Talapoins sont des prêtres extrêmement nombreux et vénérés du Siam ; et il m'a semblé que Poivre a trouvé là, au détour de ses aventures, l'occasion/prétexte de parler du célibat des prêtres et de l'homosexualité.

Les Talapoins sont célibataires d'où cette réflexion de Poivre : « *C'est à Siam surtout qu'il est aisé de voir de quelle conséquence il est pour un état de ne pas autoriser le mariage, et de donner une trop grande liberté pour le célibat. Outre que cet état ne convient qu'à très peu de personnes, il est absolument contraire au bien réel d'une nation.* ». Poivre désapprouve le célibat car « *plus un état est peuplé plus il est florissant* »

L'absence de progéniture occasionnée par le célibat des prêtres talapoins n'est pas la seule préoccupation de Poivre : « *Il s'ensuit un autre désordre qui n'est pas moins grand. Tous les faineans obligés par leur état à garder la continence dans un pays où l'on ne trouve que le nom de cette belle vertu, se livrent à toute sorte de crimes pour satisfaire leur passion. On aurait que trop de raison de leur faire ces reproches que St Paul faisoit autrefois aux philosophes payens lorsqu'il leur faisoit sentir que c'étoit pour punir leur injustice et leur coupable ignorance que Dieu les avoit livré aux désirs insensés de leur cœur et à leur infame concupiscence qui, en les portant à des crimes desavoués par la nature la plus corrompüe, les couvroient de honte et d'ignominie*³. *Parmi nos Talapinois les moins coupables sur cet article sont ceux qui se livrent à la débauche des femmes.* »

¹ Ainsi, le bras emporté par un boulet, couché à demi-mort, dans l'humidité et la pourriture, Poivre songe : « Au milieu de tout cela j'étais le seul sans inquiétude, mon parti était pris, résigné à la volonté de Dieu, .. » (Base docu=>Sans date n°10 - Poivre : *Mémoires d'un voyageur*, p.49)

² Base docu=>Sans date n°10 - Poivre : *Mémoires d'un voyageur*, pp.100 à 104.

³ Epître aux Romains, chap. I : « Aussi Dieu les a-t-il livrés à des passions avilissantes : car leurs femmes ont échangé les rapports naturels pour des rapports contre nature ; pareillement les hommes, délaissant l'usage naturel de la femme, ont brûlé de désir les uns pour les autres, perpétrant l'infamie d'homme à homme ... » (édition Bible de Jérusalem, Fleurus – Cerf)

En résumé, Poivre nous dit désapprouver le célibat des prêtres talapoins, célibat qui conduit aux débauches sexuelles, dont la pire est l'homosexualité, pratique criminelle contre nature.

*

Poivre et la Société des Missions Étrangères

Cochinchine, deuxième séjour

I : DES DOCUMENTS EN DE MAUVAISES MAINS

L'engagement missionnaire de Pierre Poivre n'intéressait pas l'Histoire avec un grand « H », cet épisode ne concernait que Poivre et les Missions, et les historiens ne s'y sont donc pas attardés. Ils y ont cependant puisé (sans discernement) des éléments pour étayer leur analyse de la suite de cette histoire.

La suite s'inscrit dans l'histoire de la présence française en Indochine, aussi les faits et gestes de Poivre ont-ils donné lieu à de nombreuses études, d'autant plus que les documents d'archives sont plus nombreux :

I : Henri Cordier, le premier, a publié des documents importants des archives coloniales :

- *Mémoires divers sur la Cochinchine*, c'est le dossier de la Compagnie des Indes sur le projet commercial en Cochinchine, composé des différents mémoires (Poivre, Friell¹), publié en 1883
- la relation par Poivre de l'expédition commerciale en Cochinchine (1749-1750) publiée en 1887.
- la relation par Poivre de ses voyages de 1748 à 1757 publié en 1918.

II : Adrien Launay dans *l'Histoire de la mission de Cochinchine* a publié en 1924 des documents d'archives des M.E. qui relatent l'expédition commerciale de Poivre et l'expulsion des missionnaires qui suivit.

III : Enfin en 1968, Louis Malleret a publié un manuscrit² de Poivre où il relate son retour de Canton jusqu'en France, épisode qui clôt son expérience missionnaire. Mais ce document était connu de ses premiers biographes, et donc disponible en grande partie dès 1787.

Tous ces documents venaient compléter ce que les premières biographies et éloges nous avaient appris ; les historiens allaient pouvoir rectifier ce que le parti-pris des amis avait déformé.

Malheureusement, l'analyse historique est un art difficile, et les documents empruntés aux archives des M.E. semblent avoir échappé à la critique de sincérité et d'exactitude. Toutes les études, exception faite pour Malleret et Lange, sont biaisées du même parti-pris : ne pas douter du compte rendu missionnaire. On aurait pu penser qu'après la mise au point de Malleret, autres temps, autres procédés, les témoignages apportés par les M.E. seraient utilisés avec la circonspection indispensable. C'est tout le contraire, les dernières études sont les plus virulentes et les plus orientées.

Suivons l'historique de ces critiques pour justifier notre propos.

Histoire du pays d'Annam, par Charles Maybon, 1914

L'expédition de Poivre en Cochinchine s'inscrit dans l'étude de la présence européenne en Indochine. Les critiques sont anecdotiques et justifiées, les archives des missions ne sont pas encore connues.

¹ Friell ou Friel ou O'Friell : Soutenu par Dupleix et bientôt son parent, propose un projet concurrent.

² Base docu=>Sans date n°10 - Poivre : *Mémoires d'un voyageur*.

L'expédition n'a pas été un succès, mais Poivre n'est pas mis en accusation, l'arrivée tardive, les données politiques locales expliquent cette demi-réussite.

Histoire de la mission de Cochinchine par Adrien Launay, 1924

Les archives des Missions informent sur l'expédition de Poivre telle que relatée essentiellement par Mgr Lefebvre. Beaucoup d'informations, et difficile de ne pas prendre tout cela pour argent comptant. Aucun jugement n'est apporté par Launay, c'est une simple transcription brute des archives dont il dispose. Vu les sentiments des auteurs de ces archives, Poivre sort de là bien esquinaté.

Documents inédits concernant Pierre Poivre, par Charles Maybon, 1925

Maybon vient de lire la publication de Launay, et a consulté les archives des M.E. pour en savoir plus. En citant des extraits des archives des M.E., il nous livre en y adhérant une partie des accusations contre Poivre.

On apprend donc que Poivre a été exclu des Missions pour motif infâmant, mais qu'on taira puisque Launay n'a pas souhaité le publier.

Poivre n'a pas bougé, il n'a pas appris la langue du pays, il est incompetent pour l'expédition qu'il se propose de faire, mais il a réussi à évincer Friell son informateur qui aurait dû lui être préféré. L'historien n'invente rien, il ne fait que citer Mgr Lefebvre en se justifiant par une formule magique : « *Si ce témoignage important est à retenir, et tout semble nous y autoriser, il faudra conclure que ...* » Voilà bien une autorisation que l'on n'aurait pas imaginée dans l'argumentation d'un historien.

Histoire des colonies françaises, t.5 : L'Indochine par Edmond Chassigneux, 1932

En s'appuyant sur Maybon, Poivre est exécuté en quelques phrases, et sans la moindre hésitation : *fut chassé des missions pour motif grave - a pillé le trop confiant Friell - ne s'est même pas donné la peine d'apprendre la langue.*

La geste française en Indochine, par Georges Taboulet, 1955

Mêmes sources, même son de cloche : « *A Paris, Pierre Poivre s'appropriera sans vergogne les projets de Friell* »

En 1958, Mme Ly-Tio-Fane dans *Mautitiis and the Space Trade* tient le même discours ¹ et renvoie à Taboulet pour plus d'informations.

A propos des missionnaires chassés de Cochinchine, Taboulet ne retient pas l'accusation contre Poivre.

Pierre Poivre, par Louis Malleret, 1974

Enfin un travail d'historien ! - Montre la fragilité ou l'ineptie des attaques précédentes, y compris celles non publiées des archives des M.E., mais à l'exception du « *crime qu'on ne doit pas nommer* » qu'il n'évoque pas plus que ses prédécesseurs. - Montre bien que Mgr Lefebvre, l'accusateur, n'est pas crédible tout en affirmant ne pas mettre en doute son témoignage. - Reste « *troublé* » de ne pas trouver chez Poivre une défense contre de telles accusations. (Les auteurs suivants, excepté Lange, ne mentionneront aucun des arguments sérieux qu'il avance, ne serait-ce que pour le contredire).

Le rôle des missionnaires français en Cochinchine aux XVII^e et XVIII^e - Catherine Marin, 1999

Poivre a préféré traîner à Canton plutôt que de se rendre dans la mission du Tonkin où il avait été affecté.

¹ Page 4, note 2 : « *It was also a pirated idea ... [Friell] talked of his plans to Poivre who did not scrupule to present them as his own when he arrived in Paris* »

Dans son séjour missionnaire en Cochinchine, Poivre n'a rien appris, il a fait de la peinture.

Il a présenté un mémoire sur la Cochinchine qui est la copie mot à mot d'un mémoire des missionnaires.

Il a tenté de monter une opération en Cochinchine avec les Hollandais et s'est fait ridiculiser.

Son expédition de Cochinchine fut un échec dû à son incompétence.

Il est responsable de l'expulsion des missionnaires de Cochinchine, même s'il y a d'autres causes plus profondes.

Je ne m'étendrai pas sur le travail de Mme Marin, un seul exemple relevé page 89 suffira à faire comprendre mon sentiment. Elle cite entre guillemets : « *M. Poivre ne fera pas un long séjour dans les Indes. Il est plus amateur du monde que de la mission* ». Le texte d'origine dont elle prétend nous faire part est le suivant : « *Quant à M. Le Poivre, mon cher ami qu'on a tant aimé sur le Mars, et qui, l'on croit, ne fera pas un long séjour dans les Indes, je n'ai rien, ce me semble, oublié dans les mémoires que je lui ai écrits de ce qui pourrait lui être utile ; je pense tout le contraire de ceux qui le croient plus amateur du monde que de la mission* ».

Les relations ... entre la France et la péninsule indochinoise par Frédéric Mantiene, 2003

Reprend en plus virulent toutes les critiques de Catherine Marin et bien d'autres.

Il s'acharne sur Poivre pour ce mémoire soi-disant plagié sans vergogne.

« *Il est sans scrupules : pour faire aboutir son projet à Paris, il n'a pas hésité à s'approprier la paternité d'un mémoire qui n'est pas de lui, et à se donner une expérience qu'il n'avait pas* »

« *Son puritanisme affiché et répété est suspect,* »

« *échec relationnel et commercial retentissant* »

Pour la première fois tous les motifs fournis par Mgr Lefebvre pour l'exclusion de Poivre sont relatés, sans aucun commentaire critique. Mantiene, Lefebvre, même combat.

Il a la même appréciation que C. Marin sur l'expulsion des missionnaires et à « *l'acte irréfléchi de Poivre* » chez Marin, répond « *absence de réflexion, méconnaissance des mentalités, et caractère impulsif* » chez Mantiene. Enfin, Poivre est accusé de ne pas avoir su s'appuyer sur les missionnaires en place. Tout cela est repris, presque mot à mot, sans le moindre recul de Mgr Lefebvre.¹

Mais ce que nous préférons chez lui, c'est sa perspicacité psychologique :

Page 77 : « *Bref, Poivre montra tous les défauts d'une jeunesse ignorante du milieu qui veut réussir seule, et par cette réussite dans le commerce prendre sa revanche sur son passé religieux* »

Page 85 : « *Il est ambitieux, mais d'une ambition que l'on peut imaginer en grande partie motivée par la revanche contre son passé religieux et les missionnaires des M.E.* ».

L'Église catholique et la société des Missions Étrangères au Vietnam. Vicariat apostolique de Cochinchine XVII^e et XVIII^e siècles par Claude Lange, 2004

Claude Lange appartient aux M.E.P. et son analyse sur le rôle de Pierre Poivre est très proche de celle de Malleret. Pas de *mémoire plagié*, pas de *trop confiant Friell*. Donc une analyse sans animosité, pas de quoi attraper un coup de sang. Cependant, on aurait aimé qu'il use d'un jugement moins diplomatique, plus critique sur Mgr Lefebvre. Page 79 : « *Mgr Lefebvre porte sur Poivre un jugement assez partial, appuyé uniquement sur le témoignage de M. de la Court.* »

L'interprète de Poivre par Helene Fillet et Phan Van Song, 2005

On quitte l'étude savante pour le roman historique, mais ce roman reprend tous les personnages, dates et faits de l'histoire, avec un minimum d'erreurs. Et il est assez remarquable que suivant au plus près

¹ Base docu=>En 1750 - Note de Mgr Lefebvre : *Quelques particularités de la conduite qu'a tenue M. Poivre en Cochinchine.*

le travail de Catherine Marin, toutes les accusations contre Poivre au sujet de la mission de Cochinchine soient reprises. Il est difficile de ne pas voir la parenté entre ce dernier ouvrage, celui de Mme Marin et celui de M. Mantiene : proximité d'édition entre les Amis du vieux Hué, les Missions Étrangères et les Indes Savantes. Heureusement, Claude Lange nous prouve qu'il n'y a pas lieu de soupçonner une quelconque intention.

II : RETOUR EN FRANCE PUIS MISSION EN COCHINCHINE : RÉSUMÉ.

Prémices

Lors de son premier séjour en Chine, à Canton et Macao, Poivre observe le commerce qui s'y pratique. Il côtoie les négociants, en particulier Duvelaër de la Barre, premier subrécargue de la Compagnie des Indes chez qui Poivre a trouvé le gîte. Il fréquente les subrécargues Rothe et de la Mettrie, agents de la Compagnie des Indes. Également Friell, un Irlandais, qui mène des affaires pour la Compagnie, pour Dupleix, et a déjà affrété avec profit des jonques chinoises sur la Cochinchine¹. Poivre est aussi en relation avec un commerçant français, M. Canadeau qui échafaude depuis des années des projets de commerce en Cochinchine.

Par ailleurs, Poivre fréquente les intellectuels et savants, à même de lui parler de l'histoire, des arts, des sciences et des mœurs du peuple chinois pour lequel il se prend d'une véritable fascination. Citons en particulier le père Bousselle, jésuite qui est hébergé à la même adresse. Il arrive de Pékin où il a passé huit années, et on imagine aisément tout le profit que Poivre dût en tirer. Le père Favre, tout juste débarqué de deux années de pérégrination à travers la Cochinchine, prend Poivre en amitié, l'informe et lui remet sa documentation sur ce royaume où Poivre doit prochainement se rendre.

A son retour à Macao, chassé de la mission de Cochinchine, Poivre n'abandonne pas encore ses projets missionnaires, il n'est accusé que de mauvaise santé. Pendant toute l'année 1744, il poursuit ses relations avec les milieux intellectuels et commerçants de Canton, et mûrit un projet de commerce. Il n'est pas le seul, Friell embarque lui-même sur un navire portugais pour une première opération commerciale, et revient avec un résultat prometteur, il a même obtenu une chappe (laissez-passer) qui devrait lui octroyer des avantages pour commercer.

Lorsqu'il quitte Macao pour retourner en Europe en janvier 1745, Poivre a sans doute pris sa décision et renoncé à un avenir missionnaire.

De ce séjour naît la première accusation contre Poivre : s'être approprié sans vergogne les projets de M. Friell.

Retour en France

16 janvier 1745, départ de Macao. Quittant la mer de Chine, au passage du détroit de Banca, le vaisseau est attaqué par une escadre anglaise. Dans le combat naval, Poivre a le bras emporté par un boulet. Capturé par les Anglais, il est déposé et retenu au comptoir hollandais de Batavia. Cet épisode est conté par le menu par Poivre lui-même, les archives anglaises confirment l'événement : pas de controverse.

Séjour de cinq mois à Batavia, étude du commerce pratiqué par les Hollandais, et intérêt particulier pour leur culture des épices dont la VOC² s'est assurée le monopole. On est toujours informé par Poivre, mais une attaque apparaît dans la correspondance des M.E. : Poivre aurait présenté un projet de commerce en Cochinchine au gouverneur hollandais qui se serait moqué de lui.

Le 24 juin, départ de Batavia, trop tardif compte tenu des vents, le voilier est obligé d'hiverner sur la côte siamoise (Mergui). Poivre raconte le très bon accueil que lui fait un missionnaire des M.E., les problèmes financiers, puis son départ pour Pondichéry où il débarque le 19 janvier 1746.

¹ Notons que Friell n'était alors qu'armateur de ces opérations, il ne se rendait pas lui-même en Cochinchine.

² Compagnie hollandaise des Indes orientales (VOC).

Poivre reste à Pondichéry neuf mois mais ne nous dit pas grand-chose sur son emploi du temps. Les archives des Missions nous apprennent que malgré les mises en garde contre Poivre venues de la mission de Cochinchine (Maigrot, Lefebvre), M. Mathon¹ accueille avec beaucoup d'humanité Poivre à la procure.

Pendant ce séjour, il fait la connaissance de deux jeunes gens que Friell avait ramenés de Cochinchine pour en faire les interprètes indispensables pour ses projets commerciaux. Poivre se lie en particulier avec l'un d'eux, Michel Ruong à qui, voyant ses réelles dispositions, il apprend le dessin². C'est à lui qu'il fera appel lors de son prochain voyage en Cochinchine.

Poivre profite de cette longue escale pour rédiger son journal depuis son départ de Canton³. C'est là, à Pondichéry, qu'il met en forme un projet plus ambitieux qu'il compte soumettre à la Compagnie des Indes. Il proposera qu'en plus d'établir une relation commerciale en Cochinchine, il convenait, (c'était parfaitement réalisable) de s'attaquer au monopole hollandais sur les épices. Il doit également tenter de reconstituer ses notes et observations anciennes, tout avait été perdu en même temps que son bras.

Enfin, comme toujours, curieux de tout, religion, mœurs, industrie, commerce, tout l'intéresse. En témoigne sa relation avec le jésuite, le père Coeurdoux à propos des techniques de fabrication de peintures et de teintures⁴.

Les courriers des M.E. nous apprennent qu'ils suivent avec attention les projets commerciaux de Poivre et se promettent d'agir dans l'ombre pour les contrecarrer. (Mathon, 17 oct. 46).

Pierre Poivre quitte Pondichéry à la fin octobre, il s'embarque avec l'escadre de La Bourdonnais et rejoint Port-Louis le 7 décembre 1746.

A son arrivée à l'Isle de France, Poivre nous informe qu'il fut très bien accueilli par le gouverneur David. Celui-ci s'intéressa vivement à son projet, et proposa d'appuyer sa démarche en intervenant auprès de son père qui était un des directeurs de la Compagnie des Indes.

Séjour toujours studieux, Poivre parcourt l'île, en étudie la flore et s'assure que l'acclimatation des épices ne devrait pas poser de problèmes.

En mars 1747, embarquement, toujours avec l'escadre de La Bourdonnais, retour mouvementé avec escale aux Antilles, prison à Guernesey et arrivée en France en juin 1748.

Pour cette périlleuse navigation de retour, l'information provient des premières biographies⁵, pour la suite, Poivre reprend son récit.

Reçu par David prévenu par son fils, il peut présenter son projet à Rouillé et à Montaran, commissaires du roi à la Compagnie des Indes. Le projet des épices n'est pas nouveau, mais celui de Poivre semble bien ficelé et peu coûteux⁶. Un des directeurs de la Compagnie, Duvelaër, émet quelques réticences, mais finalement, les deux volets du projet de Poivre sont retenus, et il est chargé de le mener à bien au plus tôt.

Poivre, agent de la Compagnie des Indes

¹ in Launay, *Mission de l'Inde, Pondichéry*, p.18 « M. Louis Mathon, le procureur que nous avons nommé(en 1774)... était un homme de caractère fort doux, aimant à rendre service, ce qui l'entraînera parfois plus loin que ne le demande une bonne gestion financière. »

² Poivre est passionné de dessin depuis toujours. Il vient de perdre son bras droit, mais n'a pas abdicqué. Réaumur dira en voyant les dessins d'oiseaux qu'il lui fera parvenir un peu plus tard (20.3.57) : « Il est parvenu à rendre son bras gauche capable de lui rendre les mêmes services que lui rendait le droit, non seulement d'écrire, mais même de peindre parfaitement les animaux et les plantes ; j'ai une assez grande suite d'oiseaux des Philippines, de la Chine et des Moluques, peints par lui avec beaucoup d'art et de vérité. ».

³ *Les mémoires d'un voyageur*, récit par Poivre de son retour de Canton à Pondichéry.

⁴ Lettres publiées dans *Lettres édifiantes et curieuses ...*, 1781, rééditées dans les *Oeuvres complètes de Pierre Poivre*

⁵ Biographie de Du Pont, Manuscrit M150 de Brest, éloge de Torombert.

⁶ Base docu=>En 1744 - Divers Mémoire sur la Cochinchine – On y trouve le mémoire sur la Cochinchine de Poivre, ses réflexions sur ce mémoire, et le courrier de Friell où il expose à la Compagnie son projet. On y trouve également l'analyse et les commentaires de Montaran.

Le 23 octobre 1748, Poivre s'embarque à Lorient pour l'Isle de France où il pose le pied le 13 mars 1749. Le gouverneur doit mettre à sa disposition un vaisseau pour sa mission en Cochinchine, mais ne dispose que d'un très mauvais petit brigantin, et Poivre arrive avec difficulté à Pondichéry où il a préféré relâcher malgré le détour, sa coque de noix manquant de couler.

Là, il demande au gouverneur Dupleix un vaisseau capable de le mener en Cochinchine, ainsi que la chappe dont dispose Friell. Ces derniers enragent de n'avoir pas été prévenus et d'avoir été préférés, mais Poivre a des ordres qui les obligent à s'exécuter, et le 7 juillet le *Machaud* prend la mer et arrive en baie de Tourane¹ le 29 août 1749. Poivre est à pied d'œuvre.

Depuis Lorient nous avons été informés par le journal de Poivre, et c'est une lettre au comité secret de la Compagnie² qui nous a appris la réception orageuse par Dupleix à Pondichéry.

La mission en Cochinchine

Les récits de cet épisode ne manquent pas. Poivre a tenu un journal presque quotidien, M. Laurens qui devait devenir le chef du comptoir à établir a tenu également un journal³, et les archives des M.E. contiennent plusieurs documents, certains édités par Launay⁴, d'autres non publiés et peu exploités⁵.

Cette expédition débute dans de mauvaises conditions, Poivre sait très bien que c'est en mai qu'il aurait fallu arriver pour commercer, la saison est passée et les négociants ont déserté la place.

Comme à Pondichéry, personne n'a été prévenu de cette ambassade française, aussi Mgr Lefebvre, la plus haute autorité française auprès de la cour royale est-il particulièrement indisposé. Son autorité, son prestige risquent d'être ébranlés : prévenu de rien, chargé de rien, c'est plus qu'il n'en peut supporter⁶. Poivre sait à quoi s'en tenir avec Lefebvre depuis son premier séjour, mais tous deux feindront de collaborer, diplomatie oblige.

Poivre prend contact avec l'interprète Michel qu'il a connu à Pondichéry, et lui demande de l'assister dans son entreprise. Malgré un très bon accueil du monarque, les tracas se multiplient à l'infini. Les mandarins et l'interprète Michel mènent Poivre en bateau, et un jésuite, confident du roi, agit contre ses intérêts. Cependant, Poivre persévère et atteint le but principal de sa mission : un accord commercial (une chappe) et l'autorisation de créer un comptoir. Mais les marchandises apportées se sont peu et mal vendues, une bonne part a été volée par les fonctionnaires de tous niveaux ; de plus, on n'a pas pu trouver grand-chose pour constituer la cargaison.

Mgr Lefebvre, l'expulsion

Poivre s'embarque le 7 février 1750, mais en partant, il commet un geste qui va causer du tort aux missionnaires et faire couler beaucoup d'encre. Il kidnappe l'interprète Michel en représailles à son ingratitude et à sa malhonnêteté.

Mgr Lefebvre relate ce qui s'est passé après le départ de Poivre, la colère du roi et les désagréments que subirent les chrétiens, le clergé en particulier. L'affaire est compliquée, les choses semblaient se calmer, mais un peu plus tard, des lettres envoyées de Chine par les jésuites à leurs confrères sont interceptées. On suspecte une complicité des missionnaires à une conspiration chinoise,

¹ Tourane, baie voisine de Faifoo le port principal de Cochinchine, offre un mouillage sûr et permet de garder ses distances vis-à-vis des mouvements incessants du port.

² Retranscrite ainsi que le journal de Laurens dans : *Documents annexes à la mission en Cochinchine confiée au S^r Poivre par la Compagnie des Indes*

³ Voir note précéd. Ce journal n'avait pas été publié jusqu'à ce jour (A. N. Col C/1/2 Journal de Laurens)

⁴ Base docu=>En 1750 - Relation par Mgr Lefebvre de la persécution de Cochinchine en 1750 - Et quelques échanges épistolaires Poivre-Lefebvre in *Histoire de la Mission de Cochinchine* par A. Launay.

⁵ Base docu=>Sans date n°43 - Pierre Poivre dans les archives des Missions Etrangères de Paris.

Base docu=>2 juillet 1746 – Note de Mgr Lefebvre : *Court narré de la vie du Sieur Lepoivre*

⁶ Base docu=>En 1750 - Note de Mgr Lefebvre : *Quelques particularités de la conduite qu'a tenue M. Poivre en Cochinchine.*

le parti des mandarins hostiles aux occidentaux prend le dessus, et fin août, après avoir essuyé mille injures, tous les missionnaires sont expulsés. On peut imaginer les sentiments de Mgr Lefebvre envers Poivre en embarquant pour Macao le 25 août 1750.

Pendant ce temps, Poivre a gagné l'Isle de France où il débarque le 10 avril. Il rend compte du succès de son entreprise et réclame un autre vaisseau pour partir à la recherche des épices, second objet de sa mission. Le gouverneur n'ayant aucune embarcation disponible, le 2 juin Poivre profite d'un vaisseau en partance pour Canton qu'il atteint le 14 août 1750. Poivre reste en Chine jusqu'en avril 1751 à préparer la suite de sa mission. Pendant ce séjour à Canton, dans son compte rendu de mission à la Compagnie du 31 décembre 1750¹, il donne son avis sur cette expulsion, et met sérieusement en cause les « prédicateurs de la foi ».

Quand Mgr Lefebvre arrive à Macao le 10 septembre avec les 26 autres ecclésiastiques expulsés de Cochinchine, on peut imaginer que Poivre est là sur le ponton, assistant à ce triste débarquement. Quelle intensité quand leurs regards se sont croisés ! Pas de caméra pour rendre compte de cette scène, mais un échange de lettres² qui en dit long sur leurs sentiments.

Ainsi s'achèvent les relations entre Poivre et la Société des Missions Étrangères, on ne peut pas dire que la note finale fut des plus harmonieuses, et il semble que des rancœurs soient encore bien présentes.

III : CRITIQUES & COMMENTAIRES

On ne peut analyser toutes les critiques, celles portées par M. Mantiene à elles seules nous demanderaient un plein chapitre, mais reprenons les plus fréquentes que nous n'avons pas analysées avec le *Court narré*.

Poivre a volé son idée au trop confiant Friell.³

Probablement Friell avait-il plus d'expérience que Poivre, mais quand Friell est parti pour sa seule expédition commerciale en Cochinchine en 1744, il avait certainement fait moisson de renseignements auprès de Poivre qui, à la fin 1743, revenait d'un séjour de 16 mois en Cochinchine. Quand Friell est revenu fin 1744⁴ d'un séjour de trois mois, avec un résultat prometteur, instruit des nombreuses difficultés à commercer, Poivre n'a pas dû être avare de questions, mais peut-on le lui reprocher ? Cela devait-il lui interdire de concevoir son propre projet ? Comme nous l'avons vu, Poivre n'a pas perdu son temps à Canton, il a fréquenté tous ceux qui pouvaient lui apporter des connaissances sur tous les sujets, le commerce en particulier, et il faut être malintentionné pour lui reprocher le profit qu'il a pu en tirer. Il semble que les accusateurs aient mal lu les *Mémoires divers sur la Cochinchine*⁵ pourtant édités dès 1883 où les éléments qui ont fait préférer Poivre à Friell sont clairement exposés. (Motif le plus évident : les prétentions exorbitantes de Friell opposées au désintéret de Poivre).

Poivre a pillé un mémoire des M.E.

Argument repris dans trois récents ouvrages (Marin, Mantiene, Fillet). L'idée est toujours la même : Poivre gagne en trichant. Mais cette fois, nouvel argument : le mémoire sur la Cochinchine

¹ Base docu=>31 décembre 1750 : Canton, Poivre au Comité secret.

² Ces lettres sont rapportées par Launay dans *Histoire de la Mission de Cochinchine*. (vol.2, pp.323-332)

³ L'idée n'était pas nouvelle, les premiers mots de la lettre de candidature de Friell lui-même en témoigne : « *Il est vrai que plusieurs ont pensé avant moi au commerce de la Cochinchine ...* » (*Mémoires divers*, p.355)

⁴ L'année de l'expédition commerciale de Friell en Cochinchine n'est pas douteuse : lettre de Poivre au ministre Praslin du 1^{er} août 1768, retranscrite par A. d'Epinay, précisée par Maybon « *Ce fut en 1744 que M. Friel à la sollicitation de M. Rothe passa en Cochinchine sur un vaisseau portugais de Macao* ». Mais pour étayer la thèse de l'antériorité de Friell, MM. Taboulet, Mantiene préfèrent 1743, Mme Martin se contredit suivant les passages 1743 ou 1744. Ces dates sont pourtant confirmées par bien d'autres éléments.

⁵ Sur ces *Mémoires divers*, voir au début de ce chapitre.

qu'il a rédigé pour la Compagnie des Indes, daté de 1744 n'est que la recopie pure et simple d'un mémoire des M.E. rédigé par Delacourt et daté de 1735.¹

Pour être précis, le mémoire signé Poivre comprend 22 paragraphes, 7 sont repris mot à mot du précédent mémoire. L'emprunt occupe trois pages et demi sur les treize pages.

Si Poivre n'a même pas pris la peine de re-rédiger son emprunt, c'est qu'il n'a trouvé aucune malignité à en disposer tel quel : ce texte était bon et il n'y avait pas de raison de le modifier. Il lui avait probablement été remis par M. Favre avant son départ pour la Cochinchine (lettre du 11/1/42). A cette époque il était tout à fait habituel de ne pas citer ses sources², et en l'occurrence, comment aurait-il fait, l'auteur n'étant pas identifié. Sur le manuscrit des archives des M.E., au titre « *Description géographique de la Cochinchine* », une autre main a rajouté « *précédant la relation de M. de La Cour sur Mgr de Nabuce*³ », ainsi que la date « *20 nov. 1735* ». Rien ne permet de l'attribuer à M. Delacourt, on ne voit d'ailleurs pas bien comment ce dernier aurait trouvé le temps d'acquérir lui-même ces connaissances, et cette surcharge ne nous informe que sur l'usage qu'en fit M. Delacourt.⁴

Quoiqu'il en soit, cela n'a vraiment aucune importance, ce mémoire n'est que l'exposé de données géographiques et économiques, c'est une compilation de connaissances, une base de travail.

Le projet que Poivre va essayer de faire partager aux dirigeants de la Compagnie n'est pas dans ce mémoire, il se trouve, d'une part dans la partie secrète, au sujet des épices, absente bien sûr de ce mémoire, et d'autre part dans l'annexe au mémoire, les « *Réflexions sur le mémoire* » où, comme le titre le suggère, se trouve l'analyse de Poivre et de nul autre. Le plus curieux c'est que Malleret avait déjà fait cette mise au point (p.101), mais les détracteurs ont préféré l'ignorer.

En étudiant si attentivement les deux mémoires pour identifier un auteur : Delacourt, et un plagiaire : Poivre, comment un historien peut-il ne pas avoir remarqué que le mémoire qu'il attribue à Delacourt n'est lui-même qu'une compilation d'informations récupérées ça et là, sans grand soin ; ainsi on y trouve une information, recopiée telle quelle, sans souci d'actualisation : elle date d'avant la naissance de son soi-disant auteur, puisqu'elle remonte aux années 1665⁵. Une polémique sur la paternité de ce mémoire n'est assurément qu'une bien méchante et dérisoire chicane.

Poivre a proposé une opération en Cochinchine avec les Hollandais et s'est fait ridiculiser.

Sur cette affaire, le 12/1/46, Maigrot à Poivre : « *Aujourd'hui que vous êtes dans le même dessein après avoir manqué votre coup à Batavia qui fait beaucoup d'honneur et qui eu été bien avantageux à la religion,* », repris par Lefebvre dans le *Court narré* : « *il a présenté un projet de commerce avec les Cochinchinois en représentant les avantages que les Hollandais y trouveraient et il a demandé d'être le subrécargue du vaisseau qui irait ; le général a reçu et pris son projet et s'est ensuite moqué de luy. Dieu veuille que cette nation ne vienne jamais icy* » Étant donné les sentiments de Lefebvre, et son désir de nuire à l'entreprise de Poivre, faute de pouvoir recouper cette information, on peut craindre de la désinformation. Mais quoiqu'il en soit, il n'était pas scandaleux de proposer une

¹ Archives des M.E. vol.740, f°231-240

² A la même époque, l'abbé Raynal n'a eu aucun scrupule pour ses très nombreux emprunts. Le mémoire de Poivre lui-même se retrouve de A à Z repris par Rochon en 1791, sans aucune mention de l'auteur.

³ Il s'agit de l'évêque de Cochinchine d'alors, le barnabite italien, Mgr de Alexandris, évêque de Nabuce.

⁴ M. Lacourt a quitté Canton pour Rome, le 15 août 1734, il allait défendre les intérêts des M.E. contre les agissements de Mgr de Nabuce qui tentait de les expulser. Il avait préparé un mémoire pour exposer cette situation, et il n'est pas anormal qu'il y ait joint une description géographique, mais pourquoi une date postérieure de plus d'un an après son départ de Cochinchine ? Mantiene a trouvé deux versions de cette description aux archives des M.E. et prétend qu'elles sont toutes deux datées et signées Lacourt. Pour l'une au moins, cela est inexact.

⁵ Mémoire à l'article : « *Commerce* [...] Jusqu'ici ils n'ont eu de commerce au dehors qu'avec les Chinois et les Japonais. Ceux-ci l'ont abandonné il y a près de vingt-cinq ans par ordre de leur prince, qui défendit à ses sujets de sortir de son royaume. ». (Souligné par JPM)

Cette mesure date des édits de 1636, et en 1638 les derniers marchands portugais étaient chassés du Japon. Aucun Japonais ou étranger ne pouvait ni sortir ni entrer au Japon. Seuls les Hollandais entretenaient encore un petit comptoir au large de Nagasaki. Il fallut attendre 1760 pour que très timidement, les échanges reprennent.

opération à un sujet hollandais, nous n'étions pas en guerre et cette pratique était courante¹. Si les M.E. ne souhaitent pas voir les Hollandais en Cochinchine, c'était leur affaire.

Poivre responsable de la persécution des chrétiens de Cochinchine

Tous les auteurs sérieux sont d'accord pour affirmer que les causes furent multiples, et ceux qui exonèrent Poivre font remarquer le décalage important entre le kidnapping en janvier et l'expulsion en août. L'argument prouve la multiplicité des causes, mais n'affranchit pas Poivre pour autant.

Lefebvre qui, au sujet de l'expulsion, ne cesse de récriminer contre Poivre, est beaucoup plus mesuré dans un courrier adressé à l'un de ses confrères² « *Si Michel n'avait pas été enlevé, les lettres n'auraient pas été interceptées ; et si les lettres n'avaient pas été interceptées, le seul enlèvement de Michel ne nous aurait pas fait exiler tous. Les Jésuites convinrent de cela et dirent qu'ils avaient toujours cru que l'enlèvement de Michel avait donné occasion à la persécution ; mais qu'ils avaient ouï dire à leurs Pères que ce n'était pas la cause principale* ».

Adrien Launay, membre et historien des M.E. analyse ainsi cet événement³ : « *Comment un prince si bien disposé se révéla-t-il tout à coup persécuteur et proscripteur des Européens ? Uniquement parce qu'il fut le jouet de ses ministres. Ceux-ci, ne partageant pas ses sentiments pour les étrangers, lui représentèrent le péril qu'il y aurait à les laisser se fixer dans le pays ; ils firent apparaître le fantôme des vaisseaux européens secourant le Tonkin avec lequel il était en guerre ; ils ajoutèrent que les plus dangereux des Européens étaient les missionnaires et qu'à cause de leurs agissements, l'empereur du Japon les avait chassés. Le roi les crut, et résolut de se débarrasser d'un seul coup de tous les prêtres européens* ».

A ce sujet, Catherine Marin « *décèle d'autres causes plus profondes et plus politiques* », nous sommes d'accord avec elle pour une fois.

Les nombreux témoignages rapportés par A. Launay proviennent tous de membres des M.E, mais un jésuite, le père Chanseau, rend compte de la persécution dans une longue lettre de Macao du 5 décembre 1750⁴. Il décèle « *plusieurs causes* », la première c'est pour lui l'exemple de la persécution qui sévit en Chine, la seconde c'est l'acrimonie du confident du monarque (Kai-an-tin) contre les chrétiens. Curieusement, il soupçonne l'interprète Michel Kuong d'avoir dénigré auprès du roi les Européens, conquérants insatiables. Puis les événements : l'enlèvement de Kuong par Poivre, vite calmé par quelques dommages à sa famille, puis une révolte de Chinois, et enfin les lettres de Chine aux Jésuites, interceptées, interprétées, jugées accusatrices, d'où l'expulsion. Le rôle de Poivre (jamais nommé) apparaît comme parfaitement secondaire.

La fin de cette histoire, nous la vivons avec Mgr Bennetat qui est chargé de reprendre pied en Cochinchine, d'où son voyage à l'île Maurice pour récupérer l'interprète Michel et quelques présents pour le Roi. Un an de séjour à Hué, à rebâtir, et à nouveau l'expulsion. Dans de nombreuses lettres, il relate ce retour raté. Pour lui, Poivre n'est pas la cause de l'expulsion : 20 mars 1751 « *D'ailleurs ce prince étant fort soupçonneux et ne nous ayant chassés que parce qu'on lui a fait entendre que tôt ou tard nous pourrions être cause que des princes étrangers s'empareraient de son royaume* ». De Macao, 9 novembre 1752 : « *Nous n'avons que de très faibles espérances que la religion se rétablisse en Cochinchine tant que vivra le roi d'à présent, et son favori, le moteur de la persécution.* ». Bennetat a tellement été certain que le retour de l'interprète ne suffirait pas à rentrer dans les bonnes grâces du monarque qu'il a cru devoir faire fi de « *la loi naturelle et ecclésiastique* », et offrir « *au roi un petit esclave d'un officier du vaisseau qui l'a conduit, que ce prince désirait* ». Dans la même lettre du 10 août 1753, il écrit : « *Ce prince est un monstre en toutes sortes de vices... il est sans foi et sans honneur, et ne cherche qu'à tromper* ». Ce retour n'aura pas duré, la persécution reprend en 1753 : « *Ils entrèrent dans ma chambre ... Après nous y avoir liés et garrottés l'un et l'autre, ils nous*

¹ Exemples : Benoît Dumas a été en société avec le gouverneur hollandais de Negapatam. Son beau-père, Duplex a effectué des armements avec des Anglais et des Hollandais.

² Mgr Lefebvre à Mgr Bennetat, 15 sept 1751, cité par Launay p.332, in *Histoire de la Mission de Cochinchine*

³ *Histoire générale de la Société des Mission-Etrangères*, 1894, p.566.

⁴ *Lettres édifiantes et curieuses écrites des Missions Etrangères. Mémoires de la Chine*. T.9, Lyon 1819. Ou bien réédition : *Lettres édifiantes et curieuses concernant l'Asie, l'Afrique et l'Amérique*, Tome IV, Paris, 1843.

traînèrent sur la place ». Sévices, prison, puis en novembre 1753, nouvelle expulsion. Depuis trois ans déjà, Poivre était reparti pour de nouvelles aventures.

Poivre a échoué pour ne pas s'être appuyé sur les missionnaires.

« Poivre a échoué », c'est bien le message que Mme Marin et M. Mantiene veulent faire passer en le disant et en le répétant. Pourtant, les deux principaux objectifs ont été atteints : Poivre a obtenu la fameuse chappe, Poivre a obtenu le droit de créer un comptoir, et s'il ne l'a pas établi, c'est qu'il l'a jugé inopportun, et la direction de la Compagnie s'en est d'ailleurs bien convaincu.¹ Pour le reste, les achats et les ventes se sont mal passés, mais c'était très secondaire, et il n'était en rien responsable de son arrivée tardive, hors saison du commerce, et n'en déplaît, sa jeunesse et son inexpérience n'ont rien à voir avec ces difficultés. (Il n'est pas un gamin, il a 30 ans et ne cesse de bourlinguer depuis neuf années).

Aurait-il dû s'appuyer sur les missionnaires présents ? Que l'argument soit soutenu par Mgr Lefebvre², c'est normal, qu'il soit repris aujourd'hui est pour le moins étonnant.

Poivre connaît l'attitude hostile des M.E. à son égard, les allégations de Lefebvre lui sont forcément parvenues. A Paris, lorsqu'il cherche à faire aboutir son projet, il a bien compris que les M.E. agissaient contre lui³ de concert avec Dupleix et le projet Friell. Dans son étude, Mantiene présente (p .90) cette « *filière* » composée de Dupleix, Duvelaër, Friell, les subrécargues de Canton, leurs liens avec les M.E., cela explique que Poivre ait tout fait pour ne pas les prévenir, ni les solliciter⁴. La réaction de Lefebvre à l'arrivée de Poivre⁵ montre sans conteste que l'inimitié était toujours bien là. La façon dont Dupleix essaiera de couper l'herbe sous le pied de Poivre lors de sa quête des épices prouve s'il en était besoin que Poivre avait toutes les raisons d'agir avec la plus grande défiance.

A propos des relations de Poivre avec les M.E, on jugera de l'élégance avec laquelle cette congrégation se mêla de faire savoir en haut lieu que Poivre, avec à-propos pensons-nous, fabriqua une lettre du roi de France au roi de Cochinchine pour favoriser son ambassade. (Voir dans la base documentaire leur plainte en date du 13 septembre 1751)

----- F I N -----

¹ Par lettre du 30 sept. 1750 les Syndics et directeurs de la Compagnie écrivent à Poivre qu'ils reconnaissent qu'il ne pouvait prévoir les changements arrivés depuis quelques années dans le commerce et le gouvernement de la Cochinchine. « Le portrait que vous nous en faites prouve suffisamment le peu d'avantage ou plutôt l'inutilité de l'établissement que vous auriez pu y former ». (Malleret p.173, note 6)

² Base docu=>En 1750 - Note de Mgr Lefebvre *Quelques particularités de la conduite qu'a tenue M. Poivre en Cochinchine.*

³ Lettre de Mathon, 17 oct. 46 : « *il pourrait bien présenter des projets de commerce qu'il a en tête et s'y faire envoyer. Ce sera à vous autres à y prévenir et à faire ce que vous jugerez à propos, secrètement cependant.* »

⁴ Mantiene (P.59) mentionne une lettre de Mathon du 17/10/1746 et écrit : « [Mathon] écrivit au séminaire de Paris pour dénoncer ses projets commerciaux [de Poivre] avec la C.I.O., et demanda à ses directeurs de saboter discrètement, ses entreprises en France. »

⁵ Base docu=>En 1750 - Note de Mgr Lefebvre *Quelques particularités de la conduite qu'a tenue M. Poivre en Cochinchine...* Un texte où la colère et le dépit de Mgr Lefebvre éclatent. Poivre voit pour la première fois ce prélat qui a dit et écrit tant de gentillesses sur son compte ! Il doit jubiler du semblant d'amabilité que Lefebvre est contraint d'adopter envers le représentant de la Compagnie des Indes.